

# L'architecte obligatoire pour toute construction neuve ?

## L'architecture, un marché aux multiples opportunités

A partir du **1er mars 2017**, toute personne désirant **faire construire une maison de 150m<sup>2</sup> ou plus** (contre 170m<sup>2</sup> aujourd'hui), devra **faire appel à un architecte**. Lionel Carli, Vice-président national de l'Unsfa (syndicat des architectes) se réjouit de l'obtention de ce seuil « *car c'est la qualité architecturale et la qualité de vie de nos concitoyens qui est gagnante* ».

Alors que le secteur de l'immobilier a connu une **année 2016 exceptionnelle**, porté notamment par des **conditions d'emprunt records**, cette mesure permettra de **mieux faire connaître au public le savoir-faire de l'architecte** et ainsi **démocratiser une profession** aujourd'hui méconnue et perçue, à tort, uniquement à destination d'une clientèle aisée.

## Une plateforme web démocratisant et facilitant le recours à l'architecte

C'est l'**objectif d'Archidvisor**, qui permet à **n'importe quel porteur de projet immobilier, où qu'il soit en France**, d'être **accompagné dans la recherche et le choix de l'architecte le plus adapté à son besoin**.

La plateforme recense des **centaines d'architectes** et permet, grâce à des **outils intelligents**, de les **comparer** afin d'être certain de **confier son projet immobilier au professionnel le plus pertinent**. En amont, un accompagnement est réalisé par un conseiller personnel, diplômé d'Etat en architecture, qui **vérifie la faisabilité** des travaux envisagés et prodigue des **premiers conseils** à chaque utilisateur qui dépose son projet sur la plateforme.

Une solution que l'on peut qualifier d'**hybride**, qui **démocratise et modernise l'architecture** tout en replaçant **l'humain au coeur du service**.

La société a accompagné une **cinquantaine de porteurs projets** dans les six derniers mois à l'image de Murielle qui cite « *L'aide d'Archidvisor m'a été précieuse. Grâce à leurs conseils (budget, questions techniques et pratiques, présentation de l'offre...), j'ai trouvé l'architecte idéale pour ma construction. Je vais déposer le permis de construire, je suis ravie !* ».

### Liens utiles

Site : [www.archidvisor.com](http://www.archidvisor.com)

Kit presse : [suivre ce lien](#)

### Contact Presse

Adrien Martin

[press@archidvisor.com](mailto:press@archidvisor.com)

+33 6 83 48 32 82

### A propos

Fondée en 2016 à Bordeaux, Archidvisor a été créée par une équipe **complémentaire et passionnée** : Adrien Martin, diplômé d'Etat en Architecture, Aymeric Septvant issu d'école de commerce et Aurélien Weiss, ingénieur en informatique.